



## SÉCURITÉ NATURE

L'action éducative de la Fédération québécoise  
des chasseurs et pêcheurs

# RAPPORT DU PRÉSIDENT

## *Assemblée générale annuelle*

Vendredi 11 avril 2014  
Hôtel Plaza



162, rue du Brome  
Saint-Augustin-de-Desmaures  
(Québec) G3A 2P5

Sans frais : 1 888 LA FAUNE  
Téléphone : 418 878-8901  
Télécopieur : 418 878-8980



## RAPPORT DU PRÉSIDENT

Assemblée générale annuelle  
Sécurité nature

11 avril 2014  
Hôtel Plaza de Québec

### Tables des matières

MOT DU PRÉSIDENT .....	3
1. AIDE FINANCIÈRE 2013 .....	4
2. AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT .....	5
2.1 Intérieur .....	5
2.2 Extérieur.....	5
2.2.1 Réhabilitation environnementale du site .....	5
2.2.3 Étang éphémère .....	6
2.2.2 Sentier pédestre et végétalisation des secteurs contaminés .....	6
2.2.3 Panneaux d'interprétation .....	6
2.2.4 Installation de clôture .....	6
2.3 Aménagements à venir en 2014.....	6
3. DÉVELOPPEMENT DU PESCOF (PROGRAMME D'ÉDUCATION EN SÉCURITÉ ET EN CONSERVATION DE LA FAUNE) ET DES COURS DE SÉCURITÉ DANS LE MANIEMENT DES ARMES À FEU .....	7
3.1 Renouvellement de l'entente tripartite.....	7
3.2 Ajustement des tarifs pour 2014.....	7
3.3 Formation initiale de 2013 .....	7
3.4 Cours « Initiation à la chasse avec armes à feu » (ICAF) .....	8
3.5 Cours « Initiation à la chasse avec arc et arbalète » (ICAA).....	8
3.6 Cours « Initiation à la chasse avec arc et arbalète, pratique » (ICAAP) .....	8
3.7 Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF) .....	8
4. RECONNAISSANCE DES MONITEURS BÉNÉVOLES .....	9
4.1 Moniteur national 2013.....	9
4.2 Moniteur régional .....	10
5. COURS EN LIGNE ET MODULES HORS DU PESCOF .....	10
5.1 Le site <i>dindonsauvage.com</i> .....	10
5.2 GPS et Cartes et boussoles .....	11
5.3 Sécurité nautique .....	11
5.4 Je pêche avec Gaston .....	11
5.5 La venaison.....	11
6. RESSOURCES HUMAINES.....	12
7. CONCLUSION.....	12



### MOT DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, j'aimerais vous présenter les membres actuels qui composent le conseil d'administration :

Messieurs :

- Jacques Parent (président)
- Yoan St-Louis (trésorier)
- Bruno Savard (secrétaire)
- Yvan Rouleau (membre coopté)
- Pierre J. Cyr (membre élu)
- Pierre Latraverse (membre désigné)
- Alain Cossette (président-directeur général)

Sécurité nature, fidèle à sa mission, continue de contribuer au développement d'un comportement responsable chez les chasseurs et les pêcheurs du Québec. Sécurité nature, c'est une dizaine d'employés et quelque 450 moniteurs bénévoles répartis dans toutes les régions du Québec. Ce sont quatre modules de formation obligatoires pour l'obtention des certifications officielles émises par les gouvernements du Québec et du Canada, ainsi que six modules de formation en ligne qui enseignent les pratiques sécuritaires et respectueuses de la chasse et de la pêche.

C'est enfin le maintien et le renouvellement du réseau de moniteurs au sein des associations qui dispensent le programme d'éducation en sécurité et conservation de la faune (Pescof), qui sera probablement l'un des grands défis dans les années à venir.

Sécurité nature est également la source d'un appui financier important à la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP) et sa fondation, Héritage faune, qui leur permet de mener à bien leur mission respective.

**Jacques Parent**  
Président



## 1. AIDE FINANCIÈRE 2013

En 2013, Sécurité nature a distribué un total de 742 312 \$ à la FédéCP et à Héritage faune, en plus de fournir les équipements informatiques et bureautiques à la permanence. Il faut aussi mentionner l'apport non monétaire en personnel de soutien que Sécurité nature met à la disposition de la FédéCP et d'Héritage faune pour des activités comme le congrès, le souper-bénéfice ainsi que la campagne de financement pour ne nommer que celles-ci.

Toujours en 2013, Sécurité nature a versé à la FédéCP la totalité des sommes prévues initialement à son budget soit 350 000 \$ en plus d'une aide additionnelle ponctuelle de 100 000 \$ pour un total de 450 000 \$. Pour ce qui est d'Héritage faune, elle a reçu la totalité des 85 000 \$ prévue au budget 2013 en plus d'une aide additionnelle ponctuelle de 110 000 \$ pour un total de 195 000 \$. Héritage faune a également reçu de Sécurité nature un montant de 64 965 \$ qui a été déposé dans le *Fonds dindon sauvage*. Ce montant constitue une contribution directe des chasseurs de dindon, puisqu'il provient d'une charge spéciale de 15 \$ que les participants paient lors du séminaire sur la chasse au dindon sauvage, à même le montant de 66 \$ que coûte cette formation.

De plus, Sécurité nature a également versé une contribution de 32 347 \$ pour le nouveau *Fonds Fête de la chasse* d'Héritage faune. Ce montant constitue également une contribution directe des chasseurs, puisqu'il provient d'une charge spéciale d'un dollar que les participants paient lors du séminaire sur la chasse au dindon sauvage, du cours d'initiation à la chasse avec armes à feu ainsi que du cours d'initiation à la chasse avec arc et arbalète.

Pour l'année 2013, Sécurité nature a obtenu un surplus d'exploitation de 42 160 \$. À ce montant il faut ajouter un montant de 57 249 \$ qui provient du fonds d'entretien du bâtiment pour payer la partie des frais de décontamination non couverte par le programme ClimatSol. Le montant du surplus d'exploitation se chiffre donc à 99 409 \$. Celui-ci s'explique en partie par le fait que les revenus provenant des cours ont augmenté de plus de 340 000 \$. De ce montant il faut déduire une contribution spéciale de 210 000 \$ à la FédéCP et à Héritage faune en 2013. Il faut également tenir compte d'un amortissement net de près de 125 000 \$ en 2013 qui n'entraîne aucune sortie d'argent. Sécurité nature a remboursé un montant de 99 919 \$, à même ses liquidités dont 50 000 \$ provenaient de la FédéCP, en regard du prêt hypothécaire. Le prêt hypothécaire est entièrement remboursé en date du 31 décembre 2013.



## **2. AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT**

### ***2.1 Intérieur***

Deux nouvelles expositions ont vu le jour, soit l'exposition sur les appelants pour la sauvagine et l'exposition sur le piégeage moderne. Ces deux ajouts permettent de bonifier davantage l'offre informative pour les visiteurs.

Une dernière exposition, cette fois sur les moulinets de pêche viendra compléter l'espace d'exposition du siège social, faisant de ce dernier une véritable « maison de la faune ».

### ***2.2 Extérieur***

Le projet du Boisé héritage faune a permis de mettre en place une série d'aménagements au bénéfice de la faune, de ses habitats et de favoriser l'éducation des clientèles sur la faune, les habitats, la chasse et la pêche sportive.

Depuis le début, le projet a stimulé de nouveaux partenariats avec différentes organisations locales, régionales et nationales en plus de favoriser le développement économique de la communauté et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Ce site représente une vitrine démontrant l'importance de conserver les habitats et le rôle prépondérant que jouent les chasseurs et les pêcheurs pour la préservation de la richesse faunique du Québec. Le site sert par la même occasion d'outil de mise en valeur des projets de conservation faunique qui sont initiés partout dans les régions du Québec.

En 2013, plusieurs travaux ont été réalisés dans le but de finaliser le projet de restauration et de mise en valeur du Boisé héritage faune dont l'accès est gratuit.

#### ***2.2.1 Réhabilitation environnementale du site***

Au cours du mois de juillet 2013, les travaux de réhabilitation environnementale du site ont été entamés. La superficie représente 1 439 mètres carrés. C'est un total de **858 tonnes** métriques (environ 475 mètres cubes) de sols contaminés qui ont été excavés et disposés au centre de traitement et de confinement d'Horizon Environnement.

Les résultats analytiques obtenus pour les sols laissés en place aux limites finales des excavations (fonds et parois) sont conformes aux valeurs déterminées par le ministère. La décontamination est maintenant complétée.

Par le biais d'une entente tripartite entre Sécurité nature, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) (dans le cadre du programme



Climatsol) et la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures ont contribué au succès de la décontamination du Boisé héritage faune.

### *2.2.3 Étang éphémère*

L'étang éphémère a été installé de façon à combler l'espace laissé libre par l'excavation des sols contaminés. L'entreprise Aquaplantes de Saint-Augustin-de-Desmaures a réalisé les travaux. Celui-ci occupe une superficie de 6000 pieds carrés. Une passerelle-quai a également été construite afin que les visiteurs puissent s'avancer au tiers de l'étang afin d'observer la faune aquatique par exemple. Une partie des travaux a été financée par la Fondation de la faune du Québec.

### *2.2.2 Sentier pédestre et végétalisation des secteurs contaminés*

Le dernier tronçon du sentier pédestre d'environ 500 mètres a été ajouté sur la partie nord du site afin de permettre aux visiteurs de circuler de façon sécuritaire et d'observer une autre section du boisé.

Plusieurs espèces d'arbres et d'arbustes indigènes du Québec ont été plantés sur le site pour améliorer l'habitat, afin qu'il soit plus favorable à la faune et plus agréable pour les visiteurs. Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale.

### *2.2.3 Panneaux d'interprétation*

Grâce au Fonds Madeleine-Auclair, trois panneaux d'interprétation se sont ajoutés à ceux réalisés en 2010 et 2012. Les thèmes abordés sont le bénévolat, l'ours noir et les sols du Boisé héritage faune.

### *2.2.4 Installation de clôture*

Une clôture en cèdre a été installée afin de bien circonscrire le stationnement et de limiter les impacts des futurs visiteurs pour nos voisins. Ces derniers ont bien apprécié notre démarche. Sécurité nature a reçu une aide financière du Fonds d'aide à la collectivité de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures pour la réalisation de ces travaux.

## **2.3 Aménagements à venir en 2014**

En 2013, l'ensemble des travaux de réhabilitation, de restauration et d'aménagement a été complété sur le site. Il ne reste que deux aménagements qui sont, au moment d'écrire ce rapport, toujours en cours. Il s'agit de la :

- Réalisation d'un stationnement près de la route 138;
- Mise en place d'un pavillon d'accueil afin de mettre en valeur le dindon sauvage.



### **3. DÉVELOPPEMENT DU PESCOF (PROGRAMME D'ÉDUCATION EN SÉCURITÉ ET EN CONSERVATION DE LA FAUNE) ET DES COURS DE SÉCURITÉ DANS LE MANIEMENT DES ARMES À FEU**

#### ***3.1 Renouvellement de l'entente tripartite***

Sécurité nature délivre au Québec les cours de sécurité obligatoires pour l'accès au permis fédéral d'arme à feu et la certification provinciale des chasseurs. Cette mission s'accomplit dans le cadre d'une entente tripartite entre la direction de la Sécurité publique (représentant la Gendarmerie royale du Canada), le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, et la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs, qui délègue à Sécurité nature l'exécution de l'entente. Cette entente doit être signée prochainement et sera renouvelée jusqu'au 31 mars 2020. Nous pouvons sans crainte affirmer que cette entente a accompli beaucoup plus pour la sécurité du public en regard de l'utilisation légale des armes à feu que bien des programmes et des campagnes de sensibilisation.

#### ***3.2 Ajustement des tarifs pour 2014***

Tenant compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation et des mécanismes prévus à cette fin, il n'y a eu aucun ajustement aux tarifs des cours pour l'année 2014.

#### ***3.3 Formation initiale de 2013***

Trente-huit (38) moniteurs, dont six (6) femmes, ont suivi les formations initiales tenues au siège social de la FédéCP en 2013.

Pour une troisième année consécutive, les formations des nouveaux moniteurs se tenaient au le siège social de la FédéCP. Les résultats sont stimulants : dans leurs commentaires, les candidats sont surpris de l'aménagement des locaux et sont fiers de faire partie d'une organisation solide et sérieuse.

Neuf (9) personnes ont suivi la formation Initiation à la chasse avec arc et arbalète (ICAA) et 29 ont suivi la formation de Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF)-Initiation à la chasse avec arme à feu (ICAF). L'année 2013 se distingue par la formation de Mark Brazeau comme nouvel instructeur chez les Inuits qui aura dorénavant la tâche de sélectionner et de former les nouveaux moniteurs inuits pour le CCSMAF. En effet, en raison des distances et des besoins particuliers des communautés du Grand Nord, la formation de nouveaux moniteurs du Nunavik et de la région du Nord-du-Québec se fait sur place. Rappelons que les moniteurs qui desservent le Nunavik, dans le nord du Québec, sont sous la



responsabilité de l'administration régionale Kativik en la personne de M. Sandy Gordon.

Au sein des communautés Cries, une vaste opération de mise à jour des moniteurs s'est initiée sous le leadership de M. Jean-Baptiste Loon, de la Cree Trappers Association. On note un nouvel intérêt chez les Cris pour le *Certificat du chasseur*. En effet de plus en plus de jeunes Cris sont intéressés à chasser au sud des terres visées par la convention de la Baie James, selon les règles en vigueur au Québec.

### ***3.4 Cours « Initiation à la chasse avec armes à feu » (ICAF)***

En 2013, la relève pour la chasse avec arme à feu se porte bien et continue sa progression des dernières années. Ce cours a atteint un record de participants jamais égalé avec près de 18 200 nouveaux candidats. La popularité du cours ICAF augmente de façon constante depuis l'an 2000. Parmi les participants en 2013, 4 370 femmes (24 %) et 3 919 jeunes (21,5 %) se sont prévalus de cette formation. Ces chiffres ne concernent que le cours ICAF qui est habituellement la porte d'entrée des nouveaux chasseurs. Le nombre de candidats augmente sans cesse et le futur s'annonce prometteur.

### ***3.5 Cours « Initiation à la chasse avec arc et arbalète » (ICAA)***

En 2013, une légère diminution des participants au cours *Initiation à la chasse avec arc et arbalète* avait été pressentie. La réalité s'est avérée contraire à ces prédictions puisqu'une hausse de 484 participants a été enregistrée. Au cours de l'année 2012, 8 157 candidats s'étaient prévalus de cette formation contre 8 641 candidats en 2013.

La mesure qui consiste à recourir au support des moniteurs du module ICAF dans les sections communes du module d'arc ou d'arbalète est maintenant une mesure permanente afin de répondre à la demande soutenue des amateurs de cet engin de chasse.

### ***3.6 Cours « Initiation à la chasse avec arc et arbalète, pratique » (ICAAP)***

En 2012, 1 126 personnes ont suivi le cours ICAAP. En 2013, il y a eu 1 069 participants, soit une diminution d'environ 50 participants.

### ***3.7 Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF)***

Le cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu est le compagnon du module ICAF pour l'obtention du certificat du chasseur. Il est donc naturel que la santé du module ICAF se traduise par d'aussi bons résultats dans le module CCSMAF. L'année 2013 est une année record avec près de 21 500 personnes ayant suivi cette formation, dont 5 106 femmes (23,8 %) et 4 166 jeunes (19,4 %).



Sécurité nature a continué en 2013 sa participation continue, avec l'aide de bénévoles (Gilles Brassard, Alain Bisson, Pierre Caron, Gilles Martin), dans le renouvellement et l'amélioration du *Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu* en collaborant avec le bureau du Contrôleur des armes à feu du Québec dans la révision d'une version préliminaire d'une nouvelle édition du manuel de cours. Sécurité nature y a fait valoir son expertise et celle de son partenaire, le secteur Faune du ministère, tant au niveau du vocabulaire francophone spécialisé que des approches didactiques en matière d'armes à feu. Nous avons également profité de cette occasion pour rappeler à la Gendarmerie royale du Canada, de qui relève le Programme canadien des armes à feu, notre intérêt soutenu à améliorer ce cours avec l'appui de nos partenaires gouvernementaux du Québec (Monsieur Michel Brault).

#### **4. RECONNAISSANCE DES MONITEURS BÉNÉVOLES**

##### ***4.1 Moniteur national 2013***

En 2013, Monsieur Alain Bisson a reçu la haute distinction de *Moniteur national*. Il est moniteur bénévole et responsable du Programme d'éducation en sécurité et en conservation de la faune (PESCOF) de la région de l'Estrie.

Cette reconnaissance a pour but de souligner l'engagement exceptionnel et le dévouement incessant d'un moniteur à l'échelle provinciale. Pour mériter la reconnaissance de Moniteur national de l'année, ce dernier doit avoir été préalablement promu *Moniteur régional de l'année*; monsieur Bisson a reçu cet honneur en 1998.

En 2012, il a donné un grand total de 39 cours, en plus d'être impliqué sur le conseil d'administration de sa région depuis 1973 ainsi que sur le CA provincial de 1994 à 2009.

Moniteur bénévole depuis 25 ans, instructeur et responsable du PESCOF de la région de l'Estrie, monsieur Bisson est reconnu pour avoir le PESCOF « tatoué sur le cœur ». En tant que responsable, c'est d'ailleurs lui qui a permis d'accélérer l'utilisation de la technologie moderne pour donner les cours.

Il a siégé plusieurs années au sein du Comité conjoint. Il est d'ailleurs l'un des rares bénévoles qui dispense la totalité des modules de cours du Programme en plus de cours hors programme, tant comme moniteur que comme instructeur.

Ayant apporté sa contribution et son expérience au profit de la révision de nombreux manuels de cours, c'est sans contredit un bénévole dévoué. Monsieur Bisson fait d'ailleurs un travail remarquable avec son équipe de coordination régionale et il est toujours prêt à aider et supporter les moniteurs de sa région.



## 4.2 Moniteur régional

En 2013, sept distinctions de *Moniteur régional* ont été remises pour souligner l'engagement et le dévouement de personnes qui se démarquent, ou se sont démarquées, par leur implication en tant que moniteurs.

- Région 01 : Michel Savard
- Région 04 : Michel Paquin
- Région 05 : Michel Beerens
- Région 07 : Aurel Dubé
- Région 08 : Guy Roy
- Région 12 : Raymond Couture
- Région 14 : René Charpentier

## 5. COURS EN LIGNE ET MODULES HORS DU PESCOF

Nombre de participants aux cours en ligne	Nombre de participants en 2012	Nombre de participants en 2013
1. Chasse au Dindon sauvage	2 314	3 494
2. GPS et Carte & Boussole	20	19
3. Je pêche avec Gaston	12	3
4. La Venaison	23	10
<b>Total des participants</b>	<b>2 369</b>	<b>3 526</b>

### 5.1 Le site *dindonsauvage.com*

Le site [www.dindonsauvage.com](http://www.dindonsauvage.com) connaît beaucoup de succès dû au fait que la formation préalable à la chasse au dindon est obligatoire. La technique de chasse au dindon sauvage est particulière et ce séminaire permet aux chasseurs de pratiquer leur art en toute sécurité et ainsi d'augmenter leurs chances de succès. On y traite de la biologie et du comportement du dindon, des stratégies de chasse, du matériel et des techniques d'appel.

En plus de la formation en ligne, dont le taux de participation a explosé en 2013, ce cours est aussi disponible en classe. En 2013, 837 participants se sont prévalus de cette formation en salle d'une journée, comparativement à 563 personnes en 2012. La hausse s'est faite aussi sentir pour le cours en ligne, qui a formé 1 180 personnes de plus qu'en 2012.



Nous pouvons cependant observer qu'avec l'augmentation de la présence du dindon sur la rive nord du Saint-Laurent et vers l'Est, beaucoup de personnes qui habitent ces nouvelles terres d'accueil pour le dindon souhaiteraient avoir également accès au cours en salle. Plusieurs moniteurs ayant exprimé leur intérêt à offrir ce module, ce dernier pourrait vivre un nouveau développement en 2014.

Depuis 2012, Sécurité nature a rendu disponible le manuel qui accompagne ce module de cours gratuitement sur le site de la FédéCP dans la section « documentation ». Si une personne désire recevoir une copie papier, elle peut l'obtenir à partir de la boutique en ligne de la FédéCP au coût de 9,95 \$ plus taxes et frais de livraison.

### ***5.2 GPS et Cartes et boussoles***

Le site [www.formationpleinair.com](http://www.formationpleinair.com) de Sécurité nature offre deux cours de formation soit « Cartes et boussole » et « Initiation au GPS ».

### ***5.3 Sécurité nautique***

Dans le but de pouvoir tenir des examens de qualification pour la carte de conducteur d'embarcation de plaisance, un suivi a été fait auprès de la Garde côtière canadienne afin de faire approuver une nouvelle version du manuel de cours ainsi que des illustrations qui serviront à compléter le texte.

### ***5.4 Je pêche avec Gaston***

Outil de formation de la relève, ce cours d'initiation à la pêche sportive en ligne au [www.jepecheavecgaaston.com](http://www.jepecheavecgaaston.com) est accessible depuis 2008. Cette formation sur Internet s'adresse à la fois aux débutants qui souhaitent s'initier à la pêche tout comme aux plus expérimentés qui désirent mettre leurs connaissances en pratique et découvrir plusieurs astuces et trucs relatifs à la pêche.

### ***5.5 La venaison***

En 2009, la FédéCP a lancé un nouveau cours en ligne sur la venaison, permettant aux chasseurs de peaufiner leur art en apprenant de nombreux trucs et astuces en relation avec les étapes à effectuer après le tir. La matière du cours couvre des sujets touchant les grands et les petits gibiers : les situations de chasse, l'évaluation du tir, la lecture des indices après le tir, les soins à apporter au gibier, l'éviscération, la coupe selon les parties de l'animal, l'emballage, la prévention des maladies et le temps de vieillissement.



### 6. RESSOURCES HUMAINES

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour souligner l'excellent travail de tous les employés de Sécurité nature. La stabilité, la performance et l'excellence de l'entreprise sont assurées grâce à leur collaboration et leur coopération de tous les instants. Il s'agit de :

- Alain Cossette, président-directeur général
- Brigitte Lemay, responsable des relations publiques
- Chantal Paré, agente de bureau à l'expédition
- Christina Leclerc, agente de bureau à la formation
- Édith Rosa, agente de bureau à la formation
- Éric Vallières, contrôleur financier
- Jessika Guay Plamondon, agente à la comptabilité
- Line Guillemette, agente à la comptabilité
- Lise Duchesneau, secrétaire
- Martin Savard, coordonnateur à la formation

### 7. CONCLUSION

J'espère que cette brève revue des principales réalisations vous aura permis de mieux comprendre l'objectif principal de Sécurité nature qui est de soutenir la FédécP et Héritage faune dans leur mission respective. Je profite aussi de l'occasion pour remercier les organismes qui nous ont fourni un soutien financier.

Sécurité nature tient également à remercier et à féliciter les quelque 450 moniteurs et monitrices bénévoles (moniteurs actifs, tous modules confondus) pour leur implication et leur travail remarquable tant pour notre organisation que pour leurs communautés respectives. Grâce à leur passion, ils savent inculquer à la relève le goût de la chasse. En 2013, près de 18 200 nouveaux chasseurs à l'arme à feu ont bénéficié de la compétence et du dévouement des moniteurs et monitrices bénévoles, sans oublier une multitude de personnes qui ont profité des autres cours qu'ils donnent.

Il m'apparaît important de souligner le travail essentiel des responsables PESCOF et des instructeurs. Les responsables PESCOF planifient, organisent et coordonnent bénévolement les activités des associations qui offrent les cours de Sécurité nature ainsi que le travail de leurs moniteurs. Les instructeurs du PESCOF sont des moniteurs d'expérience qui dispensent la formation aux nouveaux moniteurs, les supervisent et les conseillent sur la façon de maintenir la qualité professionnelle des cours. Responsables et instructeurs sont toujours présents pour régler les problèmes qui peuvent se présenter, ainsi ils veillent au grain. Je profite de cette occasion pour leur signifier notre reconnaissance et leur adresser nos félicitations.



## SÉCURITÉ NATURE

L'action éducative de la Fédération québécoise  
des chasseurs et pêcheurs

Je remercie les membres du conseil d'administration de Sécurité nature pour leur collaboration, leur soutien et leur disponibilité. Merci aussi à tout le personnel de la FédéCP, d'Héritage faune et de Sécurité nature, qui ont à cœur la réussite de cette grande entreprise au service de la conservation de la faune et de ses habitats.

**Jacques Parent**  
*Président*

*Nous tenons à mentionner que dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*